



GROUSSIA - BLAYA IMMOBILIER



HONORAIRE D'AGENCE TTC au 01/01/2024 (tva 20%)

BÂTI

MANDAT DE VENTE EXPERT EQUITABLE - Honoraires partagés

MANDAT DE VENTE EXCLUSIF - Honoraires charge vendeur*

MANDAT DE VENTE SIMPLE - Honoraires charge vendeur*

VEFA - Application du barème promoteur

PRIX DE VENTE	HONORAIRE
≤ 50 000 €	5 000 € TTC
≤ 125 000 €	8 900 € TTC
≤ 250 000 €	6,50 % TTC
≤ 300 000 €	6,00 % TTC
> 300 000 €	5,50 % TTC

Tranches non cumulables

oraires pourront être à la charge de l'acquéreur

MANDAT DE RECHERCHE - Charge acquéreur	
PRIX DE VENTE	HONORAIRE
≤ 50 000 €	5 000 € TTC
≤ 125 000 €	8 900 € TTC
≤ 250 000 €	6,50 % TTC
≤ 300 000 €	6,00 % TTC
> 300 000 €	5,50 % TTC

ESTIMATION	
Estimation	180 € TTC
FOND DE COMMERCE	
CESSION DE DROIT AU BAIL	
Honoraires charge vendeur	
Honoraires 7 % (minimum de 5000€ht)	

Tranches non cumulables

TERRAIN

MANDAT DE VENTE - Honoraires charge vendeur*

De 1 à 3 lots	8 900 € TTC
De 4 à 6 lots	6 500 € TTC
7 lots et plus	5 500 € TTC
MANDAT DE RECHERCHE - Honoraires charge acquéreur : 4000 € TTC	

Tranches non cumulables

LOCATION

(Honoraires à la charge du locataire)

Visite	Un mois de loyer hors charges, dans la limite de 11€ TTC/m ² dont 3 €TTC pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée
Construction du dossier du propriétaire	
Rédaction de l'acte	
Etat des lieux d'entrée	
(Honoraires à la charge du propriétaire)	
Visite	Un mois de loyer hors charges, dans la limite de 11€ TTC/m ² dont 3 €TTC pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée
Construction du dossier du propriétaire	
Rédaction de l'acte	
Etat des lieux d'entrée	

GESTION LOCATIVE

Sans engagement de durée - Résiliation par LRAR avec un préavis de 3 mois

Tarif dégressif en fonction du cumul des loyers mensuels quel que soit le nombre de logements gérés

LOYER MENSUEL	HONORAIRES
< 1 500 €	7,20 % TTC*
< 2 000 €	6,00 % TTC *
≥ 2 000 €	4,80 % TTC*